

CANDIDATURE DUETI 2021-2022

ÉTAPE 1 : DÉPÔT ET RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures au DUETI se font en ligne sur la [plateforme E-Candidat](#) du 15/12/2020 au 15/01/2021.

Pour le dossier de candidature DUETI Canada (Québec)

Pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), seuls les 2^e année de DUT des départements suivants sont concernés :

- TC
- GEA
- Informatique
- Carrières sociales
- Information-Communication
- STID

Pour l'Université Laval, seuls les 2^e année DUT Information-Communication sont concernés.

> Ouverture des candidatures : mardi 15 décembre 2020

> Liste des pièces justificatives en ligne sur [E-Candidat](#)

Attention : pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il existe deux dispositifs :



- Le séjour d'études « sans diplomation » (sélection avec classement)

Ce dispositif concerne les candidats inscrits en DUT TC, GEA, Informatique, Carrières sociales ou Information-Communication.

Le séjour d'études à l'UQAC « sans diplomation » ne permet pas d'obtenir le diplôme de 3^{ème} année canadien. Il permet seulement de valider les crédits nécessaires pour obtenir le DUETI de l'IUT de Paris.

Si dans votre dossier de candidature vous choisissez l'option « séjour d'études sans diplomation » vous aurez à payer uniquement les frais universitaires de l'IUT de Paris pour vous inscrire en DUETI et ne payerez aucun frais universitaire à l'UQAC. Le seul diplôme que vous obtiendrez sera donc le DUETI.

- Le séjour d'études « avec diplomation »

Ce dispositif concerne les candidats inscrits en DUT 2^e année TC, GEA ou Informatique.

Le séjour d'études à l'UQAC « avec diplomation » permet d'obtenir un double diplôme : le DUETI de l'IUT de Paris et le diplôme de l'UQAC de 3^{ème} année appelé le « Baccalauréat ».

Si dans votre dossier de candidature vous choisissez l'option « séjour d'études avec diplomation » vous aurez à payer les frais universitaires de l'IUT de Paris pour vous inscrire en DUETI et les frais universitaires de l'UQAC pour vous inscrire au Baccalauréat 3^{ème} année.

Tarif des frais universitaires de l'UQAC pour l'année 2020-21 : 3192,56 \$/CAN soit environ 2176,83 €.

Pour le dossier de candidature DUETI Japon-Russie

Le DUETI Japon-Russie ne concerne que les étudiants inscrits en DUT TC ou GEA.

> Ouverture des candidatures en ligne : mardi 15 décembre 2020

> Liste des pièces justificatives en ligne sur [E-Candidat](#)

Pour le dossier de candidature DUETI Europe

Le DUETI Europe concerne uniquement les étudiants inscrits en 2^e années DUT TC, GEA, Information-Communication et Informatique.

Chaque candidat ne peut uniquement postuler que pour une ou deux universités.

> Ouverture des candidatures en ligne : mardi 15 décembre 2020

> Liste des pièces justificatives en ligne sur [E-Candidat](#)

ÉTAPE 2 : ENTRETIEN ORAL

L'entretien oral est obligatoire pour tout étudiant ayant déposé un dossier de candidature.

La date, l'heure et le lieu seront précisés dans la convocation que chaque candidat recevra par e-mail. L'entretien se fera dans la langue d'enseignement de l'université pour laquelle le candidat postule.

ÉTAPE 3 : CLASSEMENT DES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS

Le classement des candidats sélectionnés sera transmis par e-mail à tous les candidats qui auront déposé un dossier et passé les oraux.

Selon le nombre de places disponibles pour chaque université partenaire, les candidats seront classés sur liste principale ou liste complémentaire. Par exemple, pour 2 places proposées, les 2 premiers sélectionnés seront sur liste principale puis les 2 suivants sur liste complémentaire.

Périodes de transmission des résultats :

- Pour le DUETI Canada (Québec) : mi-février
- Pour le DUETI Japon-Russie : mi-février
- Pour le DUETI Allemagne (sauf U. Zwickau) : fin février
- Pour le DUETI Europe : fin février-mars

ÉTAPE 4 : INSCRIPTION ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dès que les candidats classés sur la liste principale sont informés de leur sélection, ils doivent prendre contact avec le Pôle Mobilités internationales à l'adresse mail suivante : bri-iut@parisdescartes.fr pour :

- Que le Pôle Mobilités internationales nomme officiellement les étudiants sélectionnés dans chacune des universités partenaires
- Que les universités partenaires accusent réception de cette nomination et envoient par e-mail leur procédure d'inscription aux étudiants nommés qui eux-mêmes transféreront cette procédure au Pôle Mobilités Internationales, puis en prendront connaissance afin d'effectuer leur inscription avant la date butoir
- Vérifier avec le Pôle Mobilités Internationales, s'ils sont dans les critères sociaux pour demander une Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale puis monter leur dossier. Ce dossier devra être retiré et déposé au Pôle Mobilités Internationales dans les délais exigés par le Pôle Mobilités Internationales de l'IUT.

ETAPE OBLIGATOIRE : RENDEZ-VOUS AVEC LE REFERENT PEDAGOGIQUE POUR ETABLIR LE CONTRAT D'ETUDE

Dès que l'étudiant nommé recevra sa procédure de la part de l'université partenaire, il contactera le référent « Mobilité internationale » de son département d'enseignement afin de convenir d'un rendez-vous pour établir et faire signer son contrat d'études (un minimum de 30 ECTS par semestre).
Le nom et adresse e-mail de ce référent lui seront précisés dans l'e-mail de résultats des sélections.

ETAPE OBLIGATOIRE : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN DUETI A L'IUT DE PARIS

En mi-juin, les sélectionnés DUETI recevront par e-mail la procédure pour leur inscription administrative à l'IUT de Paris en DUETI. Cette inscription aura lieu mi-juillet, avant la fermeture de l'IUT pour les vacances d'été.

Attention : en mi-juillet, avant de partir à l'étranger, tout étudiant sélectionné devra impérativement s'inscrire en DUETI à l'IUT pour l'année universitaire et donc être en possession de sa carte d'étudiant ou d'un certificat de scolarité d'Université de Paris.

Les frais d'inscription en DUETI devront être payés à l'IUT avant de partir en séjour d'études :

- Pour les Boursiers CROUS : 450€ (frais de spécificité internationale)*
- Pour les non-boursiers CROUS : 92€ (la CVEC) + 450€ (frais de spécificité internationale)*

*prix indicatif

QUI CONTACTER ?

Coordinatrice administrative du BRI :

M^{me} Faïna SOIHIBOUDINE

PÔLE MOBILITES INTERNATIONALES

IUT de Paris

Service de la scolarité de l'IUT/ porte V0-3A RDC du bâtiment Versailles

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 13h00 / 14h00 à 16h00 (puis uniquement sur rendez-vous après 16h00)

E-mail : bri-iut@parisdescartes.fr

Tél : 01 76 53 47 21